

3 mesures d'urgence pour la Justice en Seine-Saint-Denis

Aulnay-sous-Bois, le 15 février 2016



Bruno BESCHIZZA, Maire d'Aulnay-sous-Bois, apporte son soutien aux revendications des personnels du Tribunal de Grande Instance de Bobigny. Voilà de nombreux mois que la délinquance et le nombre de procédures pénales sont en augmentation sans que la réponse judiciaire ne puisse suivre.

Alors que le gouvernement annonce une lutte sans merci contre les trafics de stupéfiants, il n'est pas rare que certaines affaires de stupéfiants mettent 5 à 6 ans avant d'être jugées provoquant un sentiment d'impunité chez les voyous.

Bruno BESCHIZZA demande donc à Jean-Jacques URVOAS, Ministre de la Justice, la mise en place de 3 mesures d'urgence pour la Justice en Seine-Saint-Denis :

Contact presse :

Patrick D'Agostino
Directeur-Adjoint du Cabinet
Cabinet du Maire d'Aulnay-sous-Bois
1, Place de l' Hôtel de Ville - BP 56
93602 Aulnay-sous-Bois
01 48 79 44 55
pdagostino@aulnay-sous-bois.com

- La création de Zones de Justice Prioritaire (ZJP) sur le modèle des ZSP dont l'arrondissement judiciaire de Bobigny ferait partie et qui permettra une meilleure répartition des effectifs entre les différentes juridictions ;
- La mise en place d'un l'Avantage Spécifique d'Ancienneté (ASA) pour les personnels de ces ZJP sur le modèle de l'ASA des policiers afin de renforcer l'attractivité de ces postes ;
- Le détachement immédiat de magistrats et greffiers d'autres juridictions et des directions centrales afin de répondre en urgence aux besoins dans l'attente que les postes soient réellement pourvus.

Bruno BESCHIZZA
Maire d'Aulnay-sous-Bois